14 RUE TARANNE 14

CI-DEVANT RUE VAUGIRARD DEPUIS 1630, MAINTENANT 14 RUE TARANNE, DEPUIS 1789.

BOYER, SEUL SUCCESSEUR DES CARMES DÉCHAUSSÉS.







Seule Fabrique, rue Taranne, 14, à Paris, depuis 58 ans.

CI-DEVANT RUE VAUGIRARD DEPUIS 1630, MAINTENANT 14 RUE TARANNE, DEPUIS 1789.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES

DONT LES VERTUS EFFICACES SONT CONNUES DEPUIS PLUS DE DEUX SIÈCLES,

LA SEULE AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT ET LA FACULTÉ DE MÉDECINE, SOUS LES YEUX DE LAQUELLE ELLE A ÉTÉ FABRIQUÉE,

14 RUE TARANNE 14
BOYER

Seul Successeur des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard.

Se défier des CONTREFACTEURS ÉHONTÉS, *qu'on pourrait qualifier plus durement, qui affichent et répandent dans le monde des allégations aussi* INFAMES *que* MENSONGÈRES, *dont les Tribunaux sont saisis.*

N'ACCORDER CONFIANCE QU'AUX FIOLES REVÊTUES D'UN CACHET SEMBLABLE A CELUI CI-DESSUS ET DE CETTE ÉTIQUETTE :

Eau des Carmes Déchaussés de la Rue de Vaugirard de Boyer
Rue Taranne. 14. à Paris.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs consacrent à M. BOYER *la propriété* EXCLUSIVE *de cette Eau, et reconnaissent, avec la Faculté de Médecine, sa supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.*

MANIÈRE DE SE SERVIR DE CETTE EAU SOUVERAINE.

La vertu singulière de cette Eau contre l'Apoplexie et autres maladies est à présent si connue de tout le monde, qu'il est inutile d'en donner des preuves. Il suffit de marquer comment et en quelle occasion il faut en user.

Dans les attaques d'une si terrible maladie, il faut donner d'abord au malade une cuillerée de cette Eau pure, et, si elle n'opère pas en quelques instants, réitérer, jusqu'à ce que la connaissance lui soit revenue: ce qui arrive en peu de temps quand l'Apoplexie n'est pas parvenue jusqu'à ce point où la nature, ne pouvant plus agir avec les remèdes, ne cède à aucun. Mais souvent le malade périt parce qu'on n'a point en main cette Eau, pour lui en donner promptement, ou pour ne lui en avoir pas fait prendre une assez grande quantité dans le commencement de la maladie, et on ne doit pas craindre qu'elle lui fasse mal. Il sera bon aussi d'en frotter les tempes et les narines, et d'en respirer par le nez.

Ceux qui ont des attaques d'Apoplexie doivent en prendre, de deux jours l'un, le quart d'une cuillerée pure, ou dans une cuillerée de vin, de bouillon, ou autre liqueur, pour se précautionner contre les accidents.

Ceux qui se trouvent incommodés de vapeurs, de vertiges ou tournoiements de tête, doivent en prendre, lorsqu'ils les ressentent, le quart d'une cuillerée dans une cuillerée d'eau, et s'en frotter les narines et les tempes; il serait même bon de les prévenir, en en prenant deux ou trois fois par semaine, car ils sont, pour l'ordinaire, les avant-coureurs de l'Apoplexie.

Cette Eau est d'un prompt secours dans les faiblesses, syncopes, évanouissements, et dans la léthargie. Dans ces accidents, il faut en donner une cuillerée pure aux malades, qui se trouvent ordinairement soulagés aussitôt qu'ils en ont pris.

Elle réjouit et fortifie tous les esprits vitaux par son agréable odeur et par sa vertu incisive, atténuative, pénétrante; elle pousse au dehors les impuretés qui infectent la masse du sang et toute l'habitude du corps, ce qui fait qu'elle est salutaire contre la Petite Vérole, la Rougeole et toutes sortes de maladies, de Fièvres malignes, en en donnant une cuillerée dans le bouillon ou dans la boisson deux ou trois fois par jour. Elle est un souverain remède contre toutes sortes de venins et de poisons, et un excellent préservatif contre le mauvais air et la peste; elle débouche puissamment tous les conduits du cerveau, et le décharge de la pituite froide et visqueuse, qui empêche la communication des esprits, et qui, en arrêtant soudainement le cours, cause tous les fâcheux accidents que l'on voit dans ceux qui sont attaqués d'Apoplexie.

Les mêmes qualités de cette Eau la rendent propre à dissiper les obstructions du foie, de la rate, des reins, du mésentère, et les vapeurs mélancoliques qui embarrassent les esprits vitaux, au sang, au cœur, aux artères, en en prenant le quart d'une cuillerée pure ou dans du vin blanc, deux ou trois fois par semaine.

Elle est surtout amie du cœur, qu'elle réjouit et fortifie dans ses faiblesses, en calme les palpitations, en en prenant le quart d'une cuillerée dans une cuillerée de vin ou de bouillon, et en frottant sa région. Elle aide à la digestion, en en prenant le quart d'une cuillerée pure après le repas; elle fortifie l'estomac, et en apaise les douleurs, en prenant le quart d'une cuillerée dans une cuillerée de vin ou de bouillon; et pour le dévoiement provenant de la débilité d'estomac, il en faut mettre un quart d'une cuillerée sur trois cuillerées d'eau ferrée, prendre cette dose deux ou trois fois par jour, et continuer de même jusqu'à la guérison parfaite. Elle est bonne contre l'asthme. Elle est aussi fort bonne pour les femmes qui sont en travail; elle les délivre promptement, en les fortifiant, en prenant une cuillerée pure.

Elle soulage ceux qui ont la colique venteuse, s'ils en prennent une cuillerée avec autant d'huile d'amandes douces et demi-once de sirop de capillaire mêlés ensemble; et particulièrement la néphrétique, où il arrive suppression d'urine, pour laquelle il faut en prendre une cuillerée avec autant d'huile d'amandes douces et de sirop de guimauve simple ou composé. Elle apaise les douleurs de tête, en la frottant de cette Eau; et celle des dents, en imbibant un peu du coton et en en mettant sur la gencive. Elle cicatrise promptement les plaies, surtout celles qui arrivent par quelques causes externes; guérit la gangrène et la pourriture, qui accompagnent ordinairement les plaies; résout les contusions et humeurs froides, en trempant une compresse dans cette Eau et la mettant dessus; et pour les plaies intérieures et autres accidents pour lesquels on ordonne de boire de l'eau vulnéraire, il en faut mettre une cuillerée dans un demi-verre d'eau, ou, pour le mieux, d'une tisane faite avec des racines de chiendent, de réglisse, de guimauve, de grande consoude et de fleurs de coquelicot.

Même Eau des Carmes, de teinture jaune,

Préparée contre la paralysie qui, bien souvent, suit l'attaque d'apoplexie.

Il faut se servir de cette Eau sitôt que la paralysie commence à paraître, pendant que les humeurs sont encore en mouvement : alors, sans rien craindre, on doit beaucoup frotter les malades avec des linges ou flanelles chaudes; les frictions, étant faites avec soin et intelligence, ouvrent les pores; étant ainsi préparé, l'on prend de la liqueur dans la main, que l'on applique sur la partie frottée; on l'étend bien en continuant de frotter (non avec des linges, mais avec les mains seulement), et jusqu'à ce que la partie soit sèche, ce qui n'est pas long; il faut de suite envelopper cette partie de linge ou de flanelle bien chaude, ce qui excite la transpiration et dissipe les obstructions, le tout consiste à s'en frotter chaudement la nuque du cou, l'épine du dos et les membres attaqués du même mal. Elle est encore bonne contre les rhumatismes provenant de causes froides; il suffit d'en frotter la partie douloureuse seulement, et de l'envelopper chaudement, comme il est dit pour la paralysie. Elle est vulnéraire, et elle convient comme celle ci-dessus à guérir les plaies.

DÉPOSITAIRES.

PARIS.

M. ALLARD, épicier, rue Saint-Honoré, 339.
M. ANDRIEU, sirops, rue Saint-Honoré, 69.
M. ANSELME, épicier, rue d'Argeuteuil, 28.
M. AVELINE, marchand ferblanticr, rue Galande, 31.
M. BABOIN, herboriste, rue Galande, 15.
M. BARY, épicier, rue de Ponthieu, 34.
M. BARBIER, herboriste, rue d'Aboukir, 55.
M. BAURENS, épicier, rue Saint-Honoré, 371.
M. BELLOIRE, herboriste, rue Saint-Louis, 33.
M BIGEARD, rue des Francs-Bourgeois (Marais), 14.
M. BON, herboriste, rue Saint-Antoinc, 196.
M. BOUCHER, herboriste, rue Saint-Antoine, 77.
M. BOULÉ, épicier, rue Castollane, 3.
M. BOURGEOT, herboriste, rue Saintonge, 34 et 36.
M. BOURLIER, berboriste, rue Quincampoix, 30.
M. CARPENTIER, herboriste à Belleville, r. de Paris, 136.
M. CARTERET, herboriste, rue Poissonnière, 7.
M. CASSARD, herboriste, rue de la Grande-Friperie, 8.
M. CAZIN, herboriste, rue Saint-Jacques, 24.
M. CHAMBORT, mercier, rue Saint-Honoré, 404.
M. CHARBONNIER, herboristc, rue de Cléry, 81.
M. CHISTEL, épicier, rue Saint-Sébastien, 42.
M. COQUELIN, épicier, place des Pctits-Pères, 9.
M. COTTÉ, herboriste, rue du Petit-Lion-S.-Sulpiee, 9.
M. CUCHET, herboriste, rue Saint-Martin, 38.
M. CURRIVAND, herboriste, rue Coquillère, 20.
M. DALIBON, herboriste, ruc Saint-Martin, 267.
M. DEBRAY, épicicr, rue des Nonaindières, 2.
M. DENIS, parfumcur, rue de Provence, 30.
M. DESCOT, grainier-herboriste, rue de l'Arbre-See, 52.
M. DEVERS, herboriste, Grande-Rue, 50, à Boulogne.
M. DEVICQUE, épicier, rue du Faubourg-Montmartre, 9.
M. DEVY, pharmacicn, Grande-Rue, 21, à Passy.
Mlle DIARD, rue Mouffetard, 107.
M. DROUARD, épicier, rue Saint-Martin, 113.
M. DUCHEMIN, épicier, rue Tronchet, 20.
M. DUFOURNEL, pharmacien, ruc Mouffctard, 238.
M. DUMAS, herboriste, rue Baillet, 7.
M. DUROZIER, pharmacien, place Saint-Michel, 18.
M. DUTERTRE aîné, rue Bourg-l'Abbé, 34.
M. DUVAL, épicier, rue du Faubourg-du-Roule, 61.
M. FLAD, herboriste, rue de Bussy, 11.
M. FLAD jeune, herboriste, rue Saint-Paul, 24.
M. FOURMENT, pharmacien, rue des Blaucs-Manteaux, 7.
M. FOURNET, herboriste, rue du Harlay, 1.
M. FROISSARD, rue Saint-Louis (au Marais), 5.
M. GALLAIS, r. de Vaugirard, 70, anc. Maison des Carmes.
M. GARNIER, bonnetier, Vieille-rue-du-Temple, 138.
M. GASTAMBILLE, herboriste, rue Saint-Louis, 69.
M. GILLET, berboriste, rue du Faub.-du-Temple, 18.
M. GUITEL, dép. des eaux min., rue J.-J-Rousseau, 12.
M. HAUET, épicier, rue Coquenard, 9.
M. HORVILLE. tourneur, rue Neuve-St-Roch, 11.
M. LACHARTRE, herb., rue Neuve-des-Mathurins, 65.
M. LAINE, épicier, rue de Charonne, 14.
Mme Ve LALOUE, herboriste, rue S.-Victor, 126.
M. LAMBERT, rue de Sèvres, 48.
M. LAMBIN, parfumeur, rue Saint-Antoine, 164.
M. LAMY, rue Mouffetard, 138.
M. LAPIERRE, herboriste, rue du Bac, 59.
M. LECLERT, herboriste, rue des Juifs, 5.
M. LEFEBVRE, épicier, rue Mondétour, 30.
M. LEGRAND, mercier, rue Godot-de-Mauroy, 6,
M. LEGRAS, épicier, r. de la Montagne-Ste-Geneviève, 34.
M. LEROI, parfumeur, rue du Helder, 1.
M. LEROY, herb., à Montmartre, grande rue Royale, 14.
M. LESUEUR, herboriste, rue Mouffetard, 156.
Mme LHURIER, merc., r. des Deux-Ponts, IleS.-Louis, 19.
M. MARCHAND, herboriste, rue de Berry, 3.
M. MARCILLE, herboriste, rue Saint-Martin, 201.
M. MARCOT, épicier, rue des Martyrs, 39.
M. MASSON, épicier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 42.
M. MATHIEU, herboriste, Grande-Rue des Batignolles.
M. MEUNIER, mercicr ruc de Chaillot, 48.
M. MICLARE, herboriste, ruc Montmartre, 131.
M. MIETTON, herboriste, ruc de la Chaussée-d'Antin, 39.
M MOUTON, à Belleville, rue de Paris, 148.
Mme NALIN, marchande de tabac, Palais-Royal, 51.
M. NOEL, herboriste, place du Marché-Saint-Jean, 4.
M. PATRELLE, épicier, rue du Faubourg-du-Temple, 8.
M. PETiT, herboriste, rue Phélippcaux, 26.
Mlle PETIT, herboriste, rue des Deux-Ponts, 31.
Mme Ve PETIT-PAS, herboriste, rue Grénétat, 3.
M. PICARD, herboriste, rue des Marmouzets, 16.
M. PILLOU, épicier, rue de la Barillerie, 33.
M. POUGET, herboriste, rue Jeannisson, 11.
M. QUESNEL, épicicr, rue Montesquieu, 7.
M RABOURDIN, débitant de tabae, rue Saint-Denis, 374.
M. RAME, herboriste, rue de Lancri, 6.
M. RIBOT-CAILLARD, épicier, r. de la Tonnellerie, 44.
M. RICHARD, épicier, rue de la Clef, 17.
M. ROCHE, coiffeur, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.
M. ROCHE-WARMÉ, épicier, rue Hauteville, 41.
M. ROSSEL, épicier, rue des Fossés-Saint-Victor, 39
M. ROUILLER, rue Saint-Martin, 55.
M. ROYCOURT, épicier, rue Boucher, 16.
M. RURIN, marchand de tabac, rue Marie-Stuart, 1
M. SARRÉ, herb., rue du Faubourg-Saint-Antoine, 134.
M. SÉCLET, herboriste, rue Neuve-Saint-Roch, 30.
Mme SOREL, épicière, rue de l'Oursine, 12.
M. STRICKER, épicier, rue des Coquilles, 1.
M. THOBOIS, march. de tabac, Grande-R. des Batignolles.
M. THUILLIER, herb., rue du Faub.-S.-Antoine, 195.
M. TINET, épicier, rue Montmartre, 99
M. TORIN, épicier, rue Saint-Martin, 137.
M. VUAFLART. épicier, rue du Faubourg-du Roule, 46.
M. L. WATELIN, parfumeur, passage des Panoramas, 57.

DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER.

Amsterdam, MM. RIETSCHI, près le Théâtre Français. — SPAN. DUBOURCQ. — P. NUWENDAM. — WARNSINCKBz. — J. NUWENDAM. — Mme Ve Vander HULST.
Angers, M. PÉLÉ, parfumeur, chaussée Saint-Pierre, 16. M. BAILLIF, épicier, place du Ralliement.
Anvers, Mme E. TOUCHE GILLES, r. de la Pl.-Verte, 704.
Arras, Mlle POULET, marchande lingère.
Auxerre, Mlle BELIN déb. de tabac, rue du Pont, 89.
Avallon, Mme CONDREN, marcb. de nouv., place Bourbon.
Beauvais, Mme SOMMEREUX, rue Saint-Jean, 2101.
Blois, Mlle BERRU, mercière, ruc Haute, 25.
Bois-le-Duc, M. F. L. WELSET, vis-à-vis le Lion d'Or.
Bourg (Ain), M. BOTTIER, imprim. libr, place d'Armes.
Brie-Comte-Robert, M. HEUDOUX, épicier.
Bruxelles, Mlle ONKLIER, rue Fossés-aux-Loups, 57.
Caen, Mme Hélène LE BARON, libraire, rue Froide, 13.
Carcassonne, MM. DENISSE père et fils, négociants.
Châlons-sur-Saône, M. MALIOKE, quinc., p. du Châtelet.
Charenton, M. POUILLET, herboriste.
Charleville, Mlle DÉZI, parfumeur, rue des Moulins.
Chartres, M. GILBERT-BARBIER, bonnctier, marché aux Balais, 3.
Châteauroux, Mlle MORIN, débitante de tabac.
Cherbourg, M. LAFORTUNE, parfumeur.
Coulommiers, M. COUTURE-CHARTAN, rue de la Pêcherie, 14.
Dijon, M. A. ROLLAND, pharmacien, rue Piron, 22.
Dreux, M. COLETTE, épicier, rue Grande, 270.
Dunkerque, M. CHEVALLIER-SALLE, négociant.
Ecouen, M. MALET, négociant, place de la Mairie.
Essonne, M. DORLIN, carrefour des Moulins, 5.
Fontainebleau, Mlles LEPERCHE, Grande-Rue, 72. — M. DOURLANT, épicier, rue des Sablons, 31.
Gand, Les RR. PP. Carmes déchaussés. — M. JOUBERT, parfumeur.
Genève, Mlles PERRAND et DECRETS sœurs, au bas de la Cité.
Gisors, M. ANQUETIN, épicier, Grande-Rue.
Havre, M. AUBIN, parfumeur, rue de Paris, 15.
Ivry, M. LAMY, épicier, rue de Paris, 2.
Joigny, M. COURTOIS, pharmacien.
Lagny, M. LECLERC épicier, rue du Pont, 370.
La Haye, M. GLAD, négociant.
Langres, M. ANDRÉ, marchand, rue aux Fées.

Leyd, M. A. DEMEY, curé de l'Église française.
Le Mans, M. HEYSE, hôtel Diot, place des Halles.
Liége, M. F. DEFOOZ, pharmacien, rue Vinaved-Isle, 38.
Lille, M. HOUTETET, rue Esquermoise, 75.
Limoges, Mme Ve THARARD, place de la Préfecture.
Londres, MM. LOISEL Junr et Comp., 56, Hatton-Garden.
Lyon, M. PODIO, marchand, rue Sirène, 18.
Mantes, M. DESMOLLIENS, confiseur, Grande-Rue, 526.
Marseille, M. PINTA, boulevart Dugommier, 14.
Meaux, M. BOUTON, épicier, place du Marché.
Melun, M. WROENEN, coiffeur, marché au Blé, 8.
Metz,
Montargis, Mme Ve DEFLOU-CHEVEREAU, m., rue de Loing, 67.
Monthlery, M. C. DUBOIS, pharmacien.
Nanci, M. BERNARD, papetier, rue des Dominicains.
Nantes, Mme LEONARD vis-à-vis la Bourse, 10.—M. JUGUET-BUSSEUIL, libraire, place Bourbon.
Nérac, M. GARAS fils aîné, quincaillier, rue de Condom.
Neuilly, M. GASNAUD, pharmacien, rue de Seine, 134.
Nevers, M. SOINOURY, épicier.
New-York, M. GRANDJEAN, Barclay street Astor House, 2.
New-Orléans, M. PECHANT, rue Royale, 12.
Orléans, Mlles D'ALENÇON, rue Hurepoix, 28.—Mlles LEFIEVRE, rue Jeanne-d'Arc.—M. GRENET, confiseur, rue des Carmes, 46.
Poitiers, M. FRAIGNEAU, miroitier, place de l'Étoile.
Pontoise, Mme THIOU.
Reims, Mme Ve HANROT-PASTE, rue de Cérès, 50.
Rennes, Mme JOUAUST, rue Beaumanoir, 8.
Rosoy, M. JOLLY, mercier, rue du Marché-au-Blé, 18.
Rotterdam, M. A. DUPONT, Nord Blak.
Rouen, M. DELABROUSSE, quai de Paris, 43.—DURAND-DELANEF fils, rue des Carmes, 16 et 18.
Saint-Amand, M. FRANCISQUE, parfumeur.
Saint-Brieuc, M. FERRARY, pharmacien.
Saint-Cloud, M. BELLIER, herboriste.
Saint-Germain-en-Laye, M Louis, épicier, rue au Pain, 61.
Saint-Mihiel, M. BONNAIRE-MANSUY, négoc., r. Paute.
Saint-Pétersbourg, MM. BOURGEOIS et DUCHON, négociants. MM. F. A. BAPST et comp., négociants.
Senlis, Mme Ve PARVY, place du Marché-aux-Légumes.
Sens, M. AUDEBERT père, épicier, rue Royale, 40.
Strasbourg, M. J. MUSSEL, parfumeur, sous les Grandes-Arcades, 32.
Tours, M. FOUQUET, peaussier, rue Montfumier, 6.
Troyes, M. PESME-FONDARD, quincaillier.
Versailles, M. MASSON, épicier, rue Ducis, 7.—M. EUSTACHE, épicier, rue de la Paroisse, 160.—M. MERLU, mercier, rue d'Anjou, 3. Mlles BUGLET, mercières, rue Satory, 7.—M. SOHIER, rue des Chantiers, 3.—M. AUBRUN, épicier, avenue de Saint-Cloud.—M. LUTHON, épicier, rue de la Pompe, 39.—M. VAGANAY, épicier, rue d'Anjou, 43.
Villejuif, M. Louis THIBAULD, épicier.
Villemomble, M. HARDY, épicier.
Villeneuve-le-Roi, M. H. BRIDOU, pharmacien.
Vincennes, Mme Ve TOURNEL, rue de l'Eglise, 115.
Ypres, les RR. PP. Carmes déchaussés.
Vitry-sur-Seine, M. BOURGES, herboriste.

USURPATION DE NOM
ET CONTREFAÇON DE MARQUES.



JUGEMENT

Du Tribunal de Commerce de Paris

Rendu le 1er avril 1835

AU PROFIT DE MM. BOYER ET RAFFY, SEULS FABRICANTS DE L'EAU DE MÉLISSE DES CARMES, RUE TARANNE, 14,

Contre MM. MASSIEU-DAVID et Comp., demeurant à Paris, rue Taranne, 21.

LE TRIBUNAL, après en avoir délibéré conformément à la loi:

Attendu que les sieurs BOYER et RAFFY sont seuls et uniques successeurs des anciens Carmes déchaussés, Inventeurs de l'Eau de Melisse dite des CARMES; qu'il ne s'agit pas de savoir si d'autres qu'eux ont le droit de composer de l'Eau de Mélisse, à l'imitation de celle qu'ils vendent, mais d'examiner si les sieurs MASSIEU DAVID et comp. ont ou non emprunté, pour débiter leur Eau de Melisse, une désignation qui ne leur appartient pas;

Attendu qu'en vendant une eau de leur composition, sous le nom d'EAU DES CARMES ou d'EAU DE MÉLISSE DES CARMES, les sieurs MASSIEU-DAVID et Comp. veulent profiter de la réputation acquise à cette ancienne composition, dont la recette appartient aux sieurs BOYER et RAFFY, qui seuls ont droit d'employer cette désignation;

Qu'en outre, les sieurs MASSIEU-DAVID et Comp. ont imité les marques, annonces, prospectus et flacons des sieurs BOYER et RAFFY, pour faciliter l'erreur dans laquelle ils cherchent à induire le public,

Attendu que les cachets, marques, vignettes et étiquettes qui ornent les annonces, flacons et boîtes des sieurs BOYER et RAFFY ont été déposés au greffe de ce Tribunal, le 3 juillet 1828;

Que, pour qu'il y ait contrefaçon, il n'est pas necessaire qu'il y ait identité complète; mais il suffit que l'ensemble de la marque contrefaite puisse induire le public en une erreur préjudiciable à celui qui en est le vrai propriétaire;

Attendu le préjudice causé aux sieurs BOYER et RAFFY par les sieurs MASSIEU-DAVID et Comp., préjudice dont il appartient au Tribunal d'arbitrer la réparation;

Attendu que par jugement et arrêt passés en force de chose jugée, il a déjà été ordonné aux sieurs MASSIEU-DAVID et Comp. de supprimer leurs qualifications, ainsi que les marques, vignettes et enveloppes de leur Eau de Melisse, qu'ils se sont bornés à substituer aux anciennes figures des figures presques identiques; que ces changements sont loin de satisfaire au vœu desdits jugement et arrêt;

Par ces motifs, le Tribunal fait défense aux sieurs MASSIEU-DAVID et Comp. de désormais débiter leur Eau de Mélisse sous la dénomination d'*Eau des Carmes*; de faire en aucune manière mention de ces anciens religieux dans leurs factures, annonces, affiches, prospectus, étiquettes ou enseignes; d'y laisser subsister aucune vignette imitant celle que les sieurs BOYER et RAFFY ont déposées; de se servir des bois fioles et rouleaux également semblables à ceux qu'ils ont adoptés;

Ordonne que, dans les trois jours de la signification du présent jugement, toutes ces choses seront supprimées par les sieurs MASSIEU-DAVID et Comp.; sinon faute de ce faire, autorise les sieurs BOYER et RAFFY à faire saisir par tous officiers de police judiciaire, dans tous les magasins, dépôts, et partout où ils se trouveraient, lesdits rouleaux, fioles, boîtes, factures, annonces et prospectus;

Ordonne l'affiche du présent jugement à 50 exemplaires, et l'insertion dans deux journaux, aux frais des sieurs MASSIEU-DAVID et Comp.;

Les condamne solidairement et par corps à MILLE FRANCS de dommages intérêts; les condamne en outre aux dépens.

Paris. — Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, 315, rue S.-Honoré.